

Art. L1122-17 Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Madame, Monsieur,

est invité(e) à se trouver à la séance du conseil communal qui se tiendra à la Maison communale, Place Louis Piron à 4690 Bassenge Roclenge-sur-Geer le **Mercredi 10 novembre 2010** à **20** heures.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 14 octobre 2010.
- 2° Approbation de l'adhésion au droit de tirage, approbation du formulaire d'introduction du dossier et sollicitation de la subvention.
- 3° Plan pour voirie d'accès au Val d'Oborne
- 4° Fabrique d'Eglise St Georges d'Eben - Budget exercice 2011.
- 5° Fabrique d'Eglise Notre Dame d'Emael - Budget exercice 2011.
- 6° Fabrique d'Eglise St Pierre de Bassenge - Budget exercice 2011.
- 7° Fabrique d'Eglise St Remy de Roclenge - Budget exercice 2011.
- 8° Confirmation ordonnances de Police du Bourgmestre du :
 - 08.10.2010 - pose d'un casse vitesse rue Baudouin 1^{er} à Bassenge et marquage au sol.
 - 26.10.2010 - Interdiction de stationner rue Frenay Nizet (entre l'ancienne école gardienne et les kiosques à déchets) à Roclenge les 2 et 3 novembre 2010.
- 9° Ratification des ordonnances de police du Collège communal du :
 - 19.10.2010 - - Mise en sens unique de la rue Curé Ramoux et stationnement interdit du 23 octobre 2010 au 12 novembre 2010 lors de la création de trottoirs.
 - 25.10.2010 - projet WebBus de la Province de Liège (novembre).
- 10° Calendrier des séances du Conseil communal en 2011.
- 11° Règlement sur les primes communales énergie - Modification.
- 12° Approbation avis de marché financement de dépenses extraordinaires 2010- 2012.
- 13° Demande d'avance de trésorerie

- 14° Budget Communal- Rapport article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.
- 15° Budget communal- exercice 2011 - service ordinaire et service extraordinaire.
- 16° Budget Communal- Dotation communale 2011 à la Zone de Police.
- 17° Intradel collecte de PMC - Information.
- 18° Coût vérité 2011
- 19° Ordonnance de police administrative générale concernant la collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés à des déchets ménagers.
- 20° Approbation avis de marché pour pensions des mandataires.
- 21° Communication de la décision du Collège Provincial relative à l'approbation de la modification budgétaire ordinaire n°3 et Extraordinaire n° 4 de l'exercice 2010
- 22° Fixation des prix des nouveaux caveaux en maçonnerie 4 places construits par la commune au cimetière de Glons, rue de Brus.
- 23° Désignation des membres de la commission locale de développement rural

HUIS CLOS

- 1° Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une employée d'administration.

LES CONVOCATIONS SERONT REMISES POUR LE 02 NOVEMBRE 2010 AU PLUS TARD.

Bassenge, le 28 octobre 2010.

PAR LE COLLEGE

**Le Secrétaire communal,
J.TOBIAS**

**Le Bourgmestre,
J. PIETTE**